Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 022-212202246-20260429-CCAS20262904A-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU C.C.A.S.
DE LA COMMUNE DE PLOULEC'H

Séance du MERCREDI 29 AVRIL 2026

NOMBRE DE MEMBRES
EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 10
VOTANTS : 10

L'an deux mil vingt-six et le mercredi 29 avril à 18 heures, le C.C.A.S. de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Sylvain CAMUS, Président du CCAS et Maire.

Présents : MM. Sylvain CAMUS, Président, Sonia MORVAN, Pierrette ROLLAND, Francine CHAUVEL, Morgane GUILLOU, Emilie LEHUGER, Danielle LE MAGOAROU, Gérald CUZIAT, Annick LE BRAS, Catherine JACOB

Date de convocation :
14/04/2026

Date d'affichage :
30/04/2026

Absente excusée : Jeannie TASSEL

Madame Morgane GUILLOU a été nommée secrétaire de séance.

Objet :
Election d'une vice-présidente

VU le Code de l'Action Sociale et de la Famille, notamment les articles 123.4 à 123.9,

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration qu'il convient de procéder à l'élection d'un(e) Vice-Président(e).

CONSIDERANT la candidature de Madame Sonia MORVAN à cette fonction,

CONSIDERANT qu'aucune autre candidature n'a été présentée,

Les membres du Conseil d'Administration ont procédé à l'élection de la Vice-Présidente du CCAS.

Madame Sonia MORVAN ayant obtenu la majorité absolue (10 voix sur 10 suffrages exprimés), a été proclamée Vice-Présidente du CCAS.

Pour extrait,
Certifié conforme,
Le Président,

